



BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

EXIGENCES DE PUBLICATION SELON
LA CIRCULAIRE FINMA 2016/1

TABLEAUX IRRBBA, IRRBBA1 ET IRRBB1

31.12.2020

EXIGENCES DE PUBLICATION SELON LA CIRCULAIRE FINMA 2016/1

TABLEAU IRRBBA : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT : OBJECTIFS ET NORMES POUR LA GESTION DU RISQUE DE TAUX DU PORTEFEUILLE DE BANQUE

En référence à l'annexe 1 de la circulaire 2016/1 - "Publication - banques", Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après la Banque) a procédé à la publication des tableaux IRRBBA, IRRBBA1 & IRRBB1 sur la base de la date-critère du 31.12.2020.

DESCRIPTION DE LA FAÇON DONT LA BANQUE DÉFINIT L'IRRBB AFIN DE MESURER ET GÉRER LE RISQUE

Le risque de taux sur le portefeuille de la Banque (IRRBB) désigne le risque, actuel ou futur, auquel les fonds propres et le résultat net des opérations d'intérêts de la Banque sont exposés en raison de fluctuations des taux d'intérêts.

DESCRIPTION DES STRATÉGIES SUPÉRIEURES DE LA BANQUE AFIN DE GÉRER ET ATTÉNUER L'IRRBB

La Banque définit la stratégie de prise de risque dans le domaine des risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire en fixant des limites approuvées par le Conseil d'Administration en fonction des fonds propres disponibles et des revenus courants.

Des limites sont définies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration. La situation des risques de taux est présentée mensuellement au Comité « Asset and Liability Management Committee » (ALMCO) et à la Direction Générale. Le Comité ALMCO et la Direction Générale sont informés mensuellement sur le respect des limites de tolérance. Le Conseil d'Administration est quant à lui informé trimestriellement.

Le Comité ALMCO est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux. Il détermine par ailleurs les mesures concernant la gestion du risque de taux et tout particulièrement l'atténuation du risque. Le département financier est en charge de la mesure du risque de taux. Le département Risk Management est responsable du contrôle des risques de taux ainsi que de leur reporting.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est stimulé au moyen de portefeuilles

combinant plusieurs taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Le Comité ALCO réexamine la pertinence des clés de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation, le Conseil d'Administration en est informé.

PÉRIODICITÉ DU CALCUL DES VALEURS ESTIMATIVES DE L'IRRBB DE LA BANQUE ET DESCRIPTION DES AGRÉGATS SPÉCIFIQUES UTILISÉS PAR LA BANQUE AFIN D'ÉVALUER SA SENSIBILITÉ À L'IRRBB

L'exposition aux risques de taux est calculée mensuellement, principalement par la détermination de valeurs ΔEVE et ΔNII .

DESCRIPTION DES SCÉNARIOS DE CHOCS DE TAUX ET DE STRESS UTILISÉS PAR LA BANQUE AFIN D'ÉVALUER LES MODIFICATIONS DES VALEURS ÉCONOMIQUES ET DES REVENUS

La Banque modélise les scénarios réglementaires définis dans la "Circ.-FINMA 2019/2 Risques de taux - banques".

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FAÇON DONT LA BANQUE COUVRE L'IRRBB AINSI QUE DU TRAITEMENT COMPTABLE Y RELATIF

Le risque de taux résultant de la transformation des échéances est limité au moyen de positions à taux fixe. Elle n'utilise pas d'instruments dérivés sur taux d'intérêts.

D'une manière générale, la Banque n'est pas exposée significativement au risque sur taux d'intérêt, elle veille à la concordance des échéances entre actifs et passifs pour ne pas être exposée à un risque de taux significatif.

TABLEAU IRRBBA1 "RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX".

	VOLUMES EN MILLIERS DE CHF			DÉLAIS MOYENS DE REDÉFINITION DES TAUX (EN ANNÉES)		DÉLAI MAXIMAL DE REDÉFINITION DES TAUX (EN ANNÉES) POUR LES POSITIONS AVEC DÉFINITION MODÉLISÉE (NON PRÉ-DÉTERMINÉES) DE LA DATE DE REDÉFINITION DES TAUX	
	TOTAL	DONT CHF	DONT AUTRES DEVICES SIGNIFICATIVES REPRÉSENTANT PLUS DE 10% DES VALEURS PATRIMONIALES OU DES ENGAGEMENTS DE LA SOMME DE BILAN	TOTAL	DONT CHF	TOTAL	DONT CHF
Date de redéfinition du taux définie	Créances sur les banques	-	-	-	-	-	-
	Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
	Hypothèques du marché monétaire	84'569	38'480	46'089	0.25	0.25	-
	Hypothèques à taux fixes	-	-	-	-	-	-
	Immobilisations financières	17'164	16'383	524	5.48	5.38	-
	Autres créances	-	-	-	-	-	-
	Créances découlant de dérivés de taux	-	-	-	-	-	-
	Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	-	-	-	-	-
	Obligations de caisse	-	-	-	-	-	-
	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	-	-	-	-	-
	Autres engagements	-	-	-	-	-	-
	Engagements résultant de dérivés de taux	-	-	-	-	-	-
Date de redéfinition du taux non définie	Créances sur les banques	75'978	44'702	26'322	0.08	0.08	-
	Créances sur la clientèle	815	12	802	0.22	0.22	-
	Créances hypothécaires à taux variables	-	-	-	-	-	-
	Autres créances	-	-	-	-	-	-
	Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	72'372	24'648	42'702	0.22	0.22	-
	Autres engagements	31'559	11	31'374	0.08	0.08	-
	Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	282'457	124'236	147'813	6.33	6.23	-	-

TABLEAU IRRBBA1 "RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX".

EN MILLIERS DE CHF	ΔEVE (FLUCTUATION DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE)		ΔNII (FLUCTUATION DE LA VALEUR DE RENDEMENT)	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Période				
Hausse parallèle	-938	-791	1'224	-228
Baisse parallèle	1'003	875	-1'206	222
Choc dit steepener ¹	-166	-275		
Choc dit flattener ²	-2	123		
Hausse des taux à court terme	-307	-159		
Baisse des taux à court terme	312	-163		
Maximum	1'003	875	1'224	222
Période	31/12/2020		31/12/2019	
Fonds propres de base (Tier 1)	95'502		77'465	

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

Boulevard du Théâtre 10 • Case Postale • CH - 1211 Genève 3 • t. +41 22 818 82 22 • f. +41 22 818 82 25
Zurich branch: Bellariastrasse 23 • CH - 8027 Zurich • t. +41 44 204 80 00 • f. +41 44 204 80 80
 VAT: CHE-101.069.319 • w. banquehavilland.com